

A/HRC/56/61 - Éliminer la pauvreté en regardant au-delà de la croissance

Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Olivier De Schutter

L'approche dominante en matière de lutte contre la pauvreté repose sur une augmentation de la production économique globale (mesurée par le produit intérieur brut (PIB)), conjuguée à une redistribution post-marché au moyen d'impôts et de transferts. Or, selon le Rapporteur spécial, on fait actuellement fausse route en se focalisant sur l'augmentation du PIB, qui n'est pas une condition préalable à la réalisation des droits humains ou à l'élimination de la pauvreté et des inégalités. Le « croissancisme » ne devrait pas nous détourner de l'impérieuse nécessité de fournir davantage de biens et de services propres à améliorer le bien-être et de réduire la production de tout ce qui est superflu, voire toxique. Tant que l'économie restera principalement orientée vers une maximisation des profits, elle répondra à la demande exprimée par les groupes les plus riches de la société, favorisera des formes extractives de production qui aggravent l'exclusion sociale au nom de la création de richesses et ne permettra pas aux personnes pauvres d'exercer leurs droits. La transition d'une économie orientée par la recherche de profits vers une économie orientée par les droits humains est non seulement possible, mais elle est même nécessaire si l'on veut rester dans les limites planétaires. Dans le présent rapport, le Rapporteur spécial explique les raisons pour lesquelles cette transition est nécessaire et ce à quoi elle pourrait ressembler.